



Association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor
8 rue des Champs de Pies- 22 000 SAINT BRIEUC
Tel : 02.96.78.95.41
Mail : agriculturepaysanne22@gmail.com
N° déclaration organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 409 856 879 00039

Bonjour,

Vous avez été, ou vous êtes, accompagné.e par l'association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor dans le cadre de votre projet d'installation agricole. Nous vous sollicitons pour adhérer à l'association et participer à son développement.

L'association Agriculture Paysanne 22 :

- Est l'association de formation et de développement de la Confédération Paysanne 22.
- Mène des actions qui ont pour vocation de **développer le projet d'agriculture paysanne** : « L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit en outre participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. »
- Pour participer au développement de l'agriculture paysanne, **l'association fait de l'installation agricole une priorité.**

Adhérer à l'association vous permet de : réaliser un stage découverte de 3 semaines sur une ferme ; entrer dans un réseau ; bénéficier de rdv individuels, faire vivre la structure ; recevoir l'infolettre de la Confédération Paysanne ; partager des contacts ; etc.

• **Adhésion : 20 € pour un an.**

BULLETIN D'ADHESION – Année 2026

Association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel : E-mail :

Activité ou projet d'installation prévu + secteur si déjà envisagé

.....

Votre installation est-elle prévue : en individuel / en collectif ?

Envisagez-vous une : création / reprise / association existante / ne sait pas encore.

Commercialisation en vente directe : Oui/Non - Transformation : Oui /Non

Etes-vous issu.e du milieu agricole ? : Oui / Non

Quel type de formation possédez-vous ? :

Avez-vous obtenu un diplôme agricole, si oui lequel ? :

.....

Comment avez-vous eu connaissance de notre association ?.....

Merci de Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à l'adresse de l'association.